



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

44<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent de la défense nationale

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 088**

Le lundi 29 janvier 2024

---

Président : L'honorable John McKay





## Comité permanent de la défense nationale

Le lundi 29 janvier 2024

• (1100)

[Traduction]

**Le président (L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.)):** Je vois qu'il est 11 heures, qu'il y a quorum et que nos témoins sont prêts. Je tiens à vous souhaiter à tous un bon retour de congé. Je tiens tout particulièrement à souhaiter un bon retour à notre greffier. Nous sommes très heureux de vous retrouver.

**Un député:** Bravo!

**Le président:** En votre absence, monsieur Wilson, le Comité a presque déraillé, mais heureusement, vos remplaçants ont réussi à nous aider. Nous sommes très heureux de vous revoir.

**Le greffier du Comité (M. Andrew Wilson):** Merci.

**Le président:** Sur ce, j'invite nos témoins à prendre la parole, sans ordre particulier. Je vais les laisser décider qui va commencer.

Vous connaissez tous la procédure, comme vous avez tous comparu ici à maintes reprises. Sur ce, je vais demander à qui de droit de commencer.

**Major-général Gregory Smith (directeur général, Politique de sécurité internationale, ministère de la Défense nationale):** Monsieur le président, j'ai préparé une déclaration préliminaire.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, nous sommes honorés de comparaître de nouveau devant vous. Je suis le major-général Greg Smith, directeur général de la Politique de sécurité internationale. Je suis accompagné du major-général Paul Prévost, directeur de l'état-major interarmées stratégique, ainsi que de mes deux collègues d'Affaires mondiales Canada, Amanda Strohan et Jennie Chen.

Je vous remercie de nous donner l'occasion de poursuivre notre discussion avec le Comité sur les efforts déployés par le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes pour contribuer à la mise en œuvre de la stratégie du gouvernement pour l'Indo-Pacifique.

[Français]

Malgré un environnement difficile sur le plan de la sécurité mondiale, l'Indo-Pacifique demeure une priorité pour l'équipe de la Défense. Nous avons continué de prendre des mesures vigoureuses pour mettre en œuvre la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique. En 2023, nous avons atteint tous nos objectifs stratégiques énoncés, et nous comptons nous appuyer sur ces succès pour poursuivre nos efforts en 2024.

[Traduction]

En bref, nous avons accru notre présence de défense dans la région, ce qui a permis davantage d'engagement, de coopération et de collaboration. Cela comprend une coopération accrue en matière de sécurité avec nos partenaires et un plus grand engagement au

moyen d'un entraînement régional, d'exercices multilatéraux et d'autres activités.

Que ce soit en déployant le troisième navire de guerre de la Marine royale canadienne, en participant pour la première fois à des exercices multilatéraux stratégiques à grande échelle dans la région ou en élargissant ses relations de défense avec les pays prioritaires, la Défense nationale a livré la marchandise.

[Français]

En 2024, l'effort principal de l'équipe de la Défense consistera à maintenir et, dans la mesure du possible, à accroître ses contributions opérationnelles actives et importantes dans la région de manière durable et prolongée. Ce sera essentiel pour montrer que le Canada est un partenaire fiable pour la région et qu'il est un contributeur net à la paix et à la stabilité dans la région indo-pacifique.

[Traduction]

L'opération Horizon sera le principal véhicule des lignes d'effort de la Défense envers la Stratégie pour l'Indo-Pacifique, ce qui comprend les opérations, les exercices existants et nouveaux et les activités de tous les éléments des Forces armées canadiennes, notamment les programmes de renforcement des capacités.

Dans le cadre de l'opération Neon, nous continuerons également de surveiller les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies à l'endroit de la Corée du Nord, car nous maintenons notre soutien de longue date au Commandement des Nations unies et reconnaissons l'importance de la dénucléarisation et de la promotion de la paix dans la péninsule coréenne. Dans le cadre de cet engagement, en décembre 2023, le Canada a accru l'empreinte des Forces armées canadiennes au sein du Commandement des Nations unies, notamment en assumant le poste de commandant adjoint du Commandement des Nations unies.

Ensemble, ces opérations favoriseront directement la promotion de la paix, de la résilience et de la stabilité dans la région, et contribueront au maintien d'un système international fondé sur des règles.

[Français]

L'équipe de la Défense continuera également de favoriser les relations de défense avec les principaux partenaires régionaux et de communiquer les intérêts du Canada en matière de défense et de politique étrangère, en plus de souligner ses contributions importantes à l'effort collectif de promotion de la paix et de la stabilité dans la région indo-pacifique.

[Traduction]

En fait, la semaine dernière, une délégation de la Défense s'est rendue dans la région pour des discussions sur la politique de défense afin d'approfondir les relations avec les pays partenaires et d'entendre leurs commentaires sur la façon dont le Canada peut se démarquer davantage comme partenaire de confiance en matière de défense et de sécurité. Ces discussions ont donné lieu à des produits livrables concrets, faisant progresser les relations une étape à la fois. Par exemple, nous avons signé un protocole d'entente de coopération en défense avec les Philippines, établissant un cadre qui améliorera considérablement le niveau de coopération et le type d'activités entre nos forces.

De plus, au cours du dialogue Canada-Vietnam sur la politique de défense qui s'est tenu à l'automne, nous avons signé un protocole d'accord des Nations unies sur la coopération en matière de maintien de la paix, ce qui permet à nos deux pays d'échanger des informations et de soutenir les efforts de formation par l'intermédiaire du Centre de formation au maintien de la paix du Vietnam.

Alors que nous entamons la deuxième année de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique, l'équipe de la Défense continuera de promouvoir et de faire connaître nos principales réalisations, ainsi que la vaste gamme d'activités et de retombées stratégiques produites par le Canada dans la région pour soutenir les intérêts communs avec nos partenaires.

En somme, le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes continueront d'assurer une présence régionale significative et multidimensionnelle pour le Canada, à partir de laquelle nous pourrions promouvoir la paix et la stabilité à l'appui de nos valeurs et intérêts nationaux.

[Français]

Je serai maintenant heureux de répondre à vos questions.

Merci.

[Traduction]

**Le président:** Merci. Nous sommes prêts pour les questions.

Avez-vous une déclaration préliminaire à faire au nom d'Affaires mondiales?

• (1105)

**Mme Amanda Strohan (directrice générale, Planification stratégique, des politiques et opérations indo-pacifique, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement):** Nous n'avons pas préparé de déclaration préliminaire, mais nous pourrions peut-être nous présenter, si cela vous convient.

**Le président:** Je vous en prie, oui.

**Mme Amanda Strohan:** Je m'appelle Amanda Strohan. Je suis directrice générale de la Planification stratégique, des politiques et des opérations indo-pacifiques. Je suis accompagnée de ma collègue.

**Mme Jennie Chen (directrice exécutive, Direction de la Chine élargie politique et coordination, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement):** Bonjour à tous. Je m'appelle Jennie Chen. Je suis directrice exécutive de la division politique de la Chine élargie à Affaires mondiales.

Merci.

**Le président:** Merci.

Nous connaissons déjà le major-général Prévost.

Sur ce, madame Gallant, vous avez six minutes.

**Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC):** Merci, monsieur le président.

À ce qu'il paraît, de hauts dirigeants chinois et américains ont eu des discussions franches à Bangkok dans le but d'atténuer les tensions entre les deux superpuissances sur Taïwan et d'autres sujets. Dans quelle mesure est-il réaliste de croire qu'une invasion de Taïwan reste évitable? De quelles ressources militaires le Canada dispose-t-il pour faire sa part si cela s'avérait nécessaire?

**Mgén Gregory Smith:** Je peux commencer, monsieur le président.

Il importe surtout de préciser, à mon avis, que la Stratégie pour l'Indo-Pacifique a un effet dissuasif. Nous sommes présents dans la région. Nous avons des navires qui passent par le détroit de Taïwan. Nous y menons des exercices. Nous nous présentons comme un partenaire de la région. Je pense que tout cela donne le ton, pour indiquer que nous sommes présents dans la région. Le Canada n'est pas le plus grand acteur là-bas, mais nous y sommes un partenaire volontaire et compétent. Je pense que cela aide à créer des conditions qui indiquent que nous sommes présents dans la région et que c'est important.

**Mme Cheryl Gallant:** Si un conflit devait éclater, que pourrait faire le Canada pour contribuer à la puissance de feu ou aux mesures d'évacuation? Comment sommes-nous organisés pour nous acquitter des responsabilités que nous pourrions être appelés à assumer dans le grand plan?

**Mgén Gregory Smith:** Monsieur le président, je vais commencer. Peut-être que mon collègue des opérations voudra joindre sa voix à la mienne pour répondre à cette question.

Nous essayons de prévenir un conflit. Voilà en quoi consiste la Stratégie pour l'Indo-Pacifique. Il s'agit de créer un effet dissuasif en général. J'aime parler de « présence de l'ordre international fondé sur la primauté du droit ». Cela signifie qu'il faut respecter les règles dictant comment chacun doit se comporter dans le monde. À part cela, nous travaillons en étroite collaboration avec nos alliés et nos partenaires pour essayer de prévenir toute menace du genre.

**Mme Cheryl Gallant:** Nous avons assurément beaucoup à gagner à miser sur la prévention plutôt que l'intervention, mais nous avons aussi le devoir de protéger les Canadiens et la région dans le pire des cas. De quelles ressources disposons-nous et quels sont nos plans dans l'éventualité où le pire venait à se produire?

**Mgén Gregory Smith:** Je dirai avant tout que nous élaborons nos plans de concert avec nos alliés et nos partenaires, mais que nous espérons ne jamais avoir à les déployer. Pour le reste, je pense que nous avons déjà mentionné notre présence là-bas au moyen de trois navires qui se rendent périodiquement dans la région ou qui y demeurent tout au long de l'année. Outre cela, nous intensifions la présence de notre armée, de notre force aérienne, de nos forces spéciales et notre cyberprésence là-bas, en général, pour essayer d'empêcher que cela ne se produise.

**Mme Cheryl Gallant:** D'accord.

Tournons notre regard un peu plus vers le nord. La Corée du Nord a lancé plusieurs missiles de croisière dans les eaux au large de sa côte Est hier, et des missiles de croisière de capacité nucléaire ont été testés la semaine dernière. S'agit-il de l'expression de l'attitude belliqueuse habituelle du pays à l'égard des exercices navals occidentaux dans la région à cette période de l'année? Sinon, le Canada est-il prêt à protéger ses résidents contre les dommages collatéraux potentiels si des missiles entraînent dans notre espace aérien?

**Mgén Gregory Smith:** Monsieur le président, je vais briser la glace, puis je verrai si l'un de mes collègues veut ajouter quelque chose.

J'ai parlé de l'opération Neon. L'opération Neon vise à faire un suivi des sanctions imposées. Nous assurons une présence continue là-bas. Elle est de nature épisodique, mais encore une fois, cela aide à donner le ton dans la région, à montrer que nous surveillons ce qui se passe et essayons de prévenir toute escalade susceptible de mener à un conflit. Encore une fois, cela n'empêchera pas les tirs de missiles, mais cela témoigne de notre présence constante dans la région. Nous jouons un rôle important à ce chapitre.

**Mme Cheryl Gallant:** Si des missiles étaient tirés, de quel genre de défense aérienne le Canada dispose-t-il à l'heure actuelle pour protéger ses résidents?

**Mgén Gregory Smith:** Monsieur le président, je veux simplement vérifier une chose. Vous parlez des résidents du...

**Mme Cheryl Gallant:** Des résidents du Canada.

Je vous poserai ensuite la question concernant les citoyens canadiens présents en Corée du Sud.

**Mgén Gregory Smith:** D'accord.

Nous parlons ici de défense aérienne basée au sol. Nous n'avons pas de défense aérienne basée au sol sur la côte de la Colombie-Britannique, rien de tel, mais c'est la raison pour laquelle nous avons une stratégie pour l'Indo-Pacifique. C'est pourquoi nous menons l'opération Neon. C'est pour essayer de prévenir ce genre de choses. Nous assurons une présence continue là-bas pour créer un effet dissuasif, si l'on veut.

**Mme Cheryl Gallant:** D'accord.

Beaucoup de gens dans ma collectivité ont un fils ou une fille qui enseigne en Corée du Sud ou qui y vit de façon permanente. Je sais qu'ils ont constamment le risque à l'esprit. Chaque fois qu'il y a des tentatives d'intimidation, à partir de quand commence-t-on à faire des plans pour les sortir de là? Quel est le signal? Si vous aviez de la famille en Corée du Sud, quand diriez-vous à vos proches de partir?

• (1110)

**Mgén Gregory Smith:** Monsieur le président, encore une fois, je vais voir si l'un de mes collègues veut intervenir.

Nous avons des plans d'urgence pour l'évacuation de non-combattants de diverses régions du monde. Nous avons récemment évacué des gens du Soudan, du Liban et d'Israël, et nous étions préparés en conséquence. Nous sommes prêts et nous pouvons faire ce genre de choses.

Cela dit, comment pouvons-nous établir des conditions pour que la situation ne se présente jamais? C'est grâce au genre de présence que nous créons en ce moment — je parle de présence militaire. Bien sûr, nous avons d'autres liens commerciaux, interpersonnels et

beaucoup d'autres activités pour tenter de faire baisser la pression afin d'empêcher que cela ne se produise.

**Mme Cheryl Gallant:** D'accord.

Je vais poser une question au major-général Prévost.

À quel moment les Canadiens sauront-ils qu'il est temps de commencer à faire des plans pour faire sortir les membres de leur famille de la Corée du Sud?

**Major-général Paul Prévost (directeur de l'état-major, État-major interarmées stratégique, ministère de la Défense nationale):** Monsieur le président, la réponse à cette question relève d'Affaires mondiales, qui est le ministère responsable des affaires consulaires, alors je vais demander à l'une de mes collègues de vous répondre.

**Mme Amanda Strohan:** Bien sûr.

Tout d'abord, permettez-moi de dire que nous avons toujours condamné les lancements de missiles. Encore une fois, je suis d'accord avec mes collègues pour dire que les sanctions sont un élément extrêmement important des moyens de dissuasion pour éviter que nous ne nous retrouvions dans une situation de conflit dans la région et pour faire appel au calme, à la stabilité et à la sécurité.

En ce qui concerne les citoyens canadiens dans la région, comme pour de nombreuses régions du monde, Affaires mondiales Canada a une direction générale responsable de la planification des urgences dans la région. Nous en avons partout dans le monde et travaillons en coordination avec nos collègues de la Défense nationale et de nos partenaires de l'ensemble du gouvernement. Nous avons des plans en place pour la région, comme nous en avons pour les diverses régions du monde.

Nous publions des avis aux voyageurs, qui sont revus régulièrement pour les pays de la région, et les Canadiens sont encouragés à les suivre. Les Canadiens qui vivent dans la région sont invités à s'inscrire auprès de nous et à suivre nos avis aux voyageurs pour avoir l'information la plus à jour sur les menaces à la sécurité dans la région.

**Le président:** Je vous remercie, madame Gallant.

Monsieur Fisher, vous avez la parole. Vous avez six minutes.

**M. Darren Fisher (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.):** Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie tous d'être ici aujourd'hui. J'espère que vous avez passé un bon temps des Fêtes, que vous vous êtes reposés et que vous avez pu passer du temps avec vos proches.

Je m'intéresse à ce qui s'est produit sur la scène mondiale depuis que nous avons lancé notre Stratégie pour l'Indo-Pacifique. Il y a la guerre en Ukraine et le conflit au Moyen-Orient. Il est évident qu'il y aura — et à juste titre — un changement d'orientation au sein de la communauté internationale.

Quelle influence le lancement de la stratégie a-t-il eue sur le travail important que vous accomplissez? De même, quel a été l'impact sur nos relations avec nos partenaires de la région de l'Indo-Pacifique?

**Mme Amanda Strohan:** La Stratégie pour l'Indo-Pacifique reconnaît effectivement l'importance de cette région dans un monde de plus en plus complexe. On peut affirmer sans se tromper que la situation géopolitique internationale a gagné en complexité depuis le lancement de la stratégie, il y a un peu plus d'un an.

Cela signifie que nous avons lancé notre stratégie à temps et que le cadre de cette stratégie est toujours pertinent. La stratégie s'articule autour de cinq piliers ou objectifs stratégiques que nous considérons comme étant les priorités du Canada dans la région. Il s'agit de la paix, de la sécurité et de la stabilité, du commerce et de la prospérité économique, de la protection de la planète, de l'investissement dans les populations et de la création de liens entre ces populations, ainsi que de l'engagement dans la région à titre de partenaire fiable. Il est de plus en plus important de pouvoir compter sur des partenaires dans cette région à mesure que le monde devient de plus en plus instable, et ce cadre est donc toujours pertinent.

Bien entendu, au fil du temps, nous procéderons à une réorientation tactique de la stratégie, puisqu'elle s'étendra sur 5 à 10 ans, mais le cadre de la stratégie et les principes sur lesquels elle s'appuie sont toujours pertinents un an plus tard, et ils le resteront tout au long de l'évolution de la stratégie.

**M. Darren Fisher:** Vous avez dit que l'économie et le commerce représentaient l'un des piliers. Je pense que ce pilier a dû être fortement touché par les choses que je viens d'évoquer.

**Mme Amanda Strohan:** Oui, en effet. Encore une fois, je pense que cela démontre l'importance croissante de la stratégie. En fait, le volet économique et commercial de la stratégie a été très actif au cours de la première année de mise en œuvre et nous avons mené plusieurs activités dans ce domaine au cours de l'année dernière. Par exemple, nous avons lancé des missions commerciales d'Équipe Canada au cours de la première année de la stratégie, et la première mission à grande échelle s'est déroulée en octobre. De plus, quatre autres missions commerciales d'Équipe Canada sont prévues dans les prochains mois.

Nous sommes sur le point d'ouvrir un bureau d'Agriculture et Agroalimentaire à Manille, et Exportation et développement Canada renforce également sa présence dans la région en ouvrant deux nouveaux bureaux. Nous avons nommé un représentant commercial principal à Jakarta, et nous avons débloqué des fonds supplémentaires dans les installations de CanExport pour les exportateurs canadiens dans la région.

De nombreuses activités sont donc en cours dans le volet commercial et économique pour soutenir cet objectif stratégique de la stratégie.

• (1115)

**M. Darren Fisher:** Je vous remercie.

Des tensions sont récemment apparues depuis le lancement de la stratégie. Qu'en est-il des tensions entre les gouvernements du Canada et de l'Inde? Quel impact ont-elles eu sur nos relations dans la région de l'Indo-Pacifique?

**Mme Amanda Strohan:** Je répondrai également à cette question.

Comme je l'ai dit, la Stratégie pour l'Indo-Pacifique s'étend sur cinq ans et elle est renouvelable pour cinq autres années. Il s'agit donc d'une stratégie décennale dans le cadre de laquelle nous nous concentrons sur nos relations à long terme dans cette région. Nous savons que l'Inde continuera d'être un partenaire important à cet égard. Nous reconnaissons que les relations bilatérales avec de nombreux pays de la région connaîtront des hauts et des bas au cours des 10 années que durera la Stratégie, et nous sommes prêts à relever ces défis. Encore une fois, les principes de la Stratégie restent pertinents.

J'aimerais renvoyer la question sur les relations bilatérales avec des pays donnés à mes collègues qui pourraient comparaître devant le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international. Nous sommes d'avis que le cadre stratégique de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique est toujours pertinent. En fait, il a été conçu expressément pour nous aider à surmonter les complexités qui émergeront dans la région au cours des 10 prochaines années.

**M. Darren Fisher:** Je vous remercie.

Major-général, dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé d'une délégation de la Défense qui travaille avec des partenaires pour déterminer comment nous pouvons devenir un meilleur partenaire en matière de défense. Bien entendu, vous n'aviez que cinq minutes pour votre déclaration. Pourriez-vous préciser le type de discussion dont il s'agissait? Je présume qu'on considère, un peu partout dans le monde, que notre pays est un bon partenaire en matière de défense. J'aimerais savoir ce que vous pensez des commentaires selon lesquels nous pourrions nous améliorer et sur les améliorations que nous pourrions apporter.

**Mgén Gregory Smith:** Monsieur le président, j'ai eu la chance de me rendre dans la région — je suis revenu à la fin de la semaine dernière avec mon patron — et de participer à ce que l'on appelle le Shangri-La Dialogue Sherpa Meeting, c'est-à-dire un forum sur la sécurité régionale. Le forum porte le nom de l'hôtel et il n'est donc pas aussi palpitant qu'il en a l'air.

Tout cela pour dire que nous avons eu de nombreuses rencontres bilatérales avec des partenaires de toute la région qui nous ont dit que nous étions effectivement présents et que nous faisons des choses utiles. Toutefois, cela ne fait qu'un an et j'aimerais éviter que nous nous reposions sur nos lauriers en pensant que nous avons résolu la situation. Cela fait maintenant un an et nous commençons à établir des relations en ce qui concerne la défense. J'ai déjà mentionné les discussions avec les Philippines et le Vietnam, et je me suis rendu au Cambodge afin d'établir des relations avec les pays qui sont particulièrement importants pour l'ANASE.

Je pense que nous nous appuyons sur ces relations et que nous cherchons également des occasions à saisir dans le cadre des cinq piliers de la défense. Oui, nous voulons avoir des navires et visiter ces pays autant que possible. Où pouvons-nous mener des exercices? Qu'en est-il du renforcement des capacités, y compris en ce qui concerne les femmes, la paix et la sécurité et peut-être la cybernétique? Nous sommes à l'affût d'occasions à saisir dans ces domaines. Je pense que nous nous en sortons bien après la première année, mais nous continuerons à nous appuyer sur ces éléments.

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Fisher.

[Français]

Madame Normandin, vous avez six minutes.

**Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie aussi les témoins. C'est toujours un plaisir de les revoir.

J'aimerais commencer par quelques questions au sujet d'AUKUS, l'entente tripartite entre l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis. On sait que le gouvernement canadien ne va pas participer au volet de l'entente relatif aux sous-marins nucléaires, mais qu'il souhaite contribuer au volet portant notamment sur l'intelligence artificielle et la cybersécurité. J'aimerais que vous me donniez un aperçu de la situation.

De plus, lorsqu'on veut se joindre à un tel groupe, l'important n'est pas tant ce qu'on peut y trouver, mais plutôt ce qu'on peut y apporter. Or, dans une étude précédente, nous avons vu que les délais d'approvisionnement sont très longs. Par conséquent, ce qu'on réussit à acquérir en matière de cybersécurité est souvent un peu désuet dès qu'on en fait l'acquisition.

Y a-t-il une stratégie particulière qui permettrait d'apporter quelque chose d'intéressant à la table, quitte à revoir de façon plus ciblée l'approvisionnement en matière de cybersécurité et d'intelligence artificielle?

**Mgén Gregory Smith:** Je vais commencer la réponse, mais la question de la cybersécurité est plus étendue que celle de la défense nationale.

La question est bonne. L'entente AUKUS comprend deux piliers. Le premier concerne les sous-marins nucléaires, auquel le Canada ne participe pas, évidemment. Toutefois, nous sommes prêts à contribuer au deuxième pilier et nous attendons une invitation.

Je dirais également que la cybersécurité relative à la défense nationale fait partie d'un des cinq piliers de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique. Nous commençons déjà à faire des choses en la matière. Nous prenons donc des mesures importantes. En parallèle, nous travaillons avec d'autres groupes. L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, ou ANASE, est un groupe très important. Nous essayons d'en faire le plus possible avec lui. Il y a aussi la Réunion des ministres de la Défense de l'ANASE Plus, avec laquelle nous en faisons plus. Je peux en parler davantage si vous le voulez, mais cela avance. C'est là où nous concentrons nos efforts présentement.

• (1120)

**Mme Amanda Strohan:** Je pourrais ajouter quelque chose. Ce n'est pas uniquement la Défense nationale qui s'implique dans la cybersécurité. Il y a d'autres ministères et d'autres agences du gouvernement qui sont impliqués là-dedans.

[Traduction]

La Stratégie pour l'Indo-Pacifique prévoit en effet une initiative en matière de cybersécurité et de cyberdiplomatie. Cette initiative est sur la bonne voie avec les partenaires concernés et certaines activités ont déjà eu lieu au cours de la première année de la Stratégie. En juin dernier, à Vancouver, nous avons réuni des partenaires — dont certains venaient de la région — aux vues similaires pour parler des menaces émanant de cette région. En octobre dernier, dans le cadre de la Stratégie, nous avons participé à la semaine internationale du cyberspace à Singapour et à la conférence ministérielle de l'ANASE sur la cybersécurité avec des partenaires. Nous sommes donc très actifs dans les domaines de la cyberdiplomatie et de la cybersécurité.

La Stratégie pour l'Indo-Pacifique vise, d'une part, à renforcer notre propre capacité à anticiper les menaces émanant de la région et à y faire face et, d'autre part, à aider nos partenaires dans la ré-

gion à renforcer leur capacité à prévoir les menaces en matière de cybersécurité et à y faire face.

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Merci.

Pour préciser un peu ma question, je comprends que vous attendez qu'on vous invite à participer à l'AUKUS, mais, pour cela, il faut être attractif.

Y a-t-il une stratégie particulière qui est déployée en matière de ressources pour être capable de présenter quelque chose d'intéressant et pour qu'une invitation devienne incontournable? La question de la diplomatie et de la cybersécurité, c'est une chose, mais, en ce qui concerne le matériel, y a-t-il une stratégie qui est développée pour que le Canada soit plus performant et plus attractif?

**Mgén Gregory Smith:** Nous discutons déjà avec les trois pays formant le partenariat AUKUS. Nous avons déjà une très bonne relation avec ces pays, notamment le Royaume-Uni et les États-Unis. Cela va très bien et nous allons continuer de faire avancer ce dossier.

Pour répondre à votre question, nous avons beaucoup de ressources. Nous travaillons avec ces alliés pour leur présenter nos points forts dans certains domaines de haute technologie que nous connaissons bien.

Nous attendons d'être invités à faire partie de cette alliance. Peu d'invitations sont lancées, et cela s'applique non seulement au Canada, mais aussi à un plus grand nombre d'alliés.

**Mme Christine Normandin:** Merci.

J'ai une question pour les représentantes d'Affaires mondiales Canada.

Le Canada est en train de mettre en œuvre une entente de coopération en matière de défense avec les Philippines. D'un autre côté, on voit que les Philippines viennent possiblement d'aider la Chine en lui apportant un soutien de troupes.

Dans ce contexte où plusieurs pays de l'Indo-Pacifique se retrouvent parfois des deux côtés de la clôture et ont beaucoup d'intérêts personnels à protéger, de quelle façon peut-on trouver un équilibre entre le bilatéralisme et le multilatéralisme? Y a-t-il une évolution vers l'un ou l'autre, selon la situation que nous observons présentement?

[Traduction]

**Mme Amanda Strohan:** Nous avons adopté les deux approches. Je pense qu'il est juste de dire que la Stratégie pour l'Indo-Pacifique prévoit un engagement sur le plan multilatéral et sur le plan bilatéral. Nous sommes très actifs sur ces deux plans.

Je pense que vous soulevez un point important lorsque vous dites qu'il y a des intérêts variés et concurrents dans la région. Nous sommes là pour protéger les intérêts nationaux du Canada. Je pense que cela explique bien pourquoi il est si important que nous soyons présents et que nous établissions des liens avec tous les partenaires dans la région, car il y a des discours et des intérêts concurrents, et il est important que le Canada soit actif dans ce domaine.

Dans le cadre de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique, on investit 2,3 milliards de dollars dans 24 initiatives qui doivent être mises en œuvre par 17 ministères et organismes gouvernementaux. La Stratégie témoigne donc d'un engagement sérieux envers la région.

Il est important que nous assurions une présence là-bas. Cette initiative a été bien accueillie par les pays de la région. Il est important que nous assurions une présence, car nous devons défendre les intérêts canadiens. Il y a des discours divergents sur le terrain. En apportant notre contribution par l'entremise de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique, nous démontrons à nos partenaires qu'il vaut la peine de travailler avec nous, et nous continuerons à défendre les intérêts du Canada dans cet espace saturé.

**Le président:** Madame Mathysen, vous avez la parole. Vous avez six minutes.

**Mme Lindsay Mathysen (London—Fanshawe, NPD):** Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

En ce qui concerne certains détails sur le commerce dans le cadre de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique, le Canada préside maintenant le PTPGP, qui a été présenté comme un partenariat grandiose et progressiste. Toutefois, il semble n'en avoir que le nom, car nous avons sacrifié environ 58 000 emplois canadiens, nous avons nui à des secteurs soumis à la gestion de l'offre et nous avons vendu des parties de notre industrie automobile. Les compromis semblent être... On a récemment annoncé que notre PIB augmenterait de 0,082 % d'ici 2035.

Pourriez-vous nous donner une mise à jour de ces chiffres? Ont-ils changé? Ce partenariat commercial a-t-il engendré une croissance réelle et appréciable?

• (1125)

**Le président:** Je n'interviens habituellement pas dans les questions des membres du Comité, car elles sont parfaitement légitimes. Il me semble toutefois que cette question relève d'un autre comité, mais il n'en reste pas moins qu'elle peut contenir des considérations liées à la sécurité.

Si possible, veuillez vous concentrer sur cet élément, s'il vous plaît.

**Mme Lindsay Mathysen:** Une grande partie de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique concerne le commerce, et je ne vois donc pas...

**Le président:** Je vois. D'accord.

Veuillez poursuivre votre intervention.

**Mme Amanda Strohan:** Permettez-moi d'aborder la question de manière générale, car je ne dispose pas des données précises nécessaires pour entrer dans les détails.

Je dirais tout d'abord que nous sommes une nation commerçante. L'accès aux marchés dont nous profitons en vertu de nos divers accords commerciaux est parmi les meilleurs au monde, et les entreprises canadiennes en profitent.

La Stratégie pour l'Indo-Pacifique reconnaît que cette région précise sera importante pour la prospérité du Canada à l'avenir. Nous reconnaissons que la classe moyenne mondiale sera de plus en plus concentrée dans la région de l'Indo-Pacifique, qui jouera un rôle de plus en plus important dans les chaînes d'approvisionnement.

Si nous ne sommes pas présents là-bas aujourd'hui et à l'avenir, nous pouvons nous attendre à rater des occasions d'affaires. C'est un espace bien rempli. C'est la raison pour laquelle la Stratégie pour l'Indo-Pacifique prévoit la nécessité d'un engagement commercial dans cette région.

**Mme Lindsay Mathysen:** Il est intéressant que vous mentionniez la classe moyenne mondiale, car au bout du compte, un grand

nombre de ces accords commerciaux nuiront à la classe ouvrière, certainement en ce qui concerne l'aspect progressiste qui était prévu. Ces accords ne devaient pas renfermer de dispositions majeures en matière de travail. Nous traitons avec des pays où les violations des droits de la personne sont potentiellement importantes, mais il n'y a aucun chapitre sur les droits des femmes ou les droits des Autochtones.

Nous entendons toujours parler de l'ordre mondial international et de la lutte pour les droits de la personne que le Canada est censé intégrer dans le cadre des normes qu'il doit mettre en œuvre. Cela se retrouve-t-il dans le PTPGP?

**Mme Amanda Strohan:** Encore une fois, je ne peux pas parler précisément du PTPGP. Je ne suis pas une experte en politique commerciale ni une négociatrice commerciale, mais je peux dire que, dans le cadre de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique, nous avons investi dans deux ou trois choses. Il y a entre autres les normes du travail. La Stratégie pour l'Indo-Pacifique renferme une disposition visant à renforcer les capacités des pays de la région indo-pacifique afin qu'ils respectent les normes du travail définies dans les accords commerciaux internationaux. C'est un exemple de ce que nous faisons.

De plus, nous avons approuvé le Fonds d'affectation spéciale pour le Plan d'action avec l'ANASE afin de soutenir la participation des membres de l'ANASE à des négociations de libre-échange entre le Canada et l'ANASE.

Dans le cadre de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique, nous prenons des mesures pour aider les pays de la région à améliorer leurs normes. En outre, la stratégie inclut des dispositions qui visent à accroître notre aide au développement. Nous disposons de fonds destinés à améliorer la démocratie et le respect des droits de la personne dans la région. La stratégie comporte cinq objectifs stratégiques. Elle couvre des questions liées aux droits de la personne et à la démocratie et nous continuerons à défendre ces éléments pour essayer d'améliorer la situation.

**Mme Lindsay Mathysen:** C'est très intéressant aussi parce que la Chine a demandé à en faire partie. Il semble qu'elle pourrait en devenir membre. Comment cela fonctionne-t-il maintenant lorsqu'il s'agit de renforcer la démocratie? Comment les droits de la personne et les normes du travail sont-ils pris en compte dans ce qui pourrait être un PTPGP élargi?

**Mme Amanda Strohan:** Encore une fois, je ne peux pas parler précisément du PTPGP ou de la possibilité de l'élargir. Je ne sais pas si ma collègue a quelque chose à dire au sujet de la Chine en particulier, mais nous ne sommes pas en mesure de parler du PTPGP comme tel.

**Mme Jennie Chen:** Puis-je ajouter quelque chose?

**Mme Lindsay Mathysen:** Oui, absolument. Allez-y.

**Mme Jennie Chen:** En ce qui concerne l'accession de la Chine au PTPGP, je dirais simplement que, bien entendu, elle a fait une demande en ce sens. En tant que président du PTPGP cette année, le Canada est encore en train d'examiner les divers processus et procédures avec les autres membres du PTPGP. Puisqu'il s'agit d'une organisation axée sur la recherche d'un consensus, nous devons collaborer avec tous les autres membres pour planifier la marche à suivre. La question est toujours à l'étude.

**Mme Lindsay Mathysen:** Merci.

Je vais maintenant passer aux représentants du MDN, car je ne sais pas combien de temps il me reste...



**Le président:** Vous disposez de 30 secondes.

**Mme Lindsay Mathysen:** Dans un contexte où les pressions sont de plus en plus fortes dans la région, nous sommes confrontés à une crise de maintien en poste et de recrutement. Comment gérons-nous la situation?

**Mgén Gregory Smith:** Monsieur le président, la Stratégie pour l'Indo-Pacifique nous indique ce qu'il faut faire, en fait. C'est très bien. Elle nous donne les ressources pour agir et nous sommes assez sûrs que nous poursuivrons en ce sens dans les cinq lignes d'effort. J'ai bon espoir que nous continuerons à le faire.

Comme on l'a dit, il y a beaucoup de tensions dans le monde, mais nous avons les ressources et l'orientation qu'il faut pour agir.

• (1130)

**Le président:** Merci, madame Mathysen.

Monsieur Bezan, avant de commencer, vous devez dire trois fois « PTPGP » rapidement.

**Des députés:** Ha, ha!

**Le président:** Vous disposez de cinq minutes.

**M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je souhaite la bienvenue aux témoins. Je suis heureux de les revoir tous — le général Smith, le général Prévost et nos collègues d'Affaires mondiales Canada — à notre comité.

En ce qui concerne l'opération Horizon et la liberté de navigation, en particulier dans le détroit de Taïwan, dans la mer de Chine méridionale, combien de frégates sont déployées dans le cadre de cette opération à l'heure actuelle?

**Mgén Paul Prévost:** Pour l'instant, aucune frégate n'est déployée dans la région dans le cadre de l'opération Horizon, mais il y en a une qui prendra bientôt la mer. La stratégie prévoit le déploiement de trois navires chaque année et notre objectif pour 2024 est d'avoir trois navires dans la région.

**M. James Bezan:** Quelle est la durée d'un déploiement?

**Mgén Paul Prévost:** Chaque navire sera déployé pendant environ six mois.

**M. James Bezan:** S'il s'agit de six mois, y aura-t-il chevauchement? Y aura-t-il deux navires à la fois?

**Mgén Paul Prévost:** C'est exact. L'un d'entre eux quittera bientôt la côte Est pour faire le long trajet vers l'Asie-Pacifique et les deux autres navires partiront de la côte Ouest cet été.

**M. James Bezan:** Qu'en est-il de notre navire de ravitaillement *Asterix*? A-t-il été déployé et le sera-t-il à nouveau?

**Mgén Paul Prévost:** Nous travaillons encore à l'élaboration du plan final à cet égard. Nous informerons le Comité dès que nous aurons terminé, mais le *Montréal* devrait lever l'ancre sous peu.

**M. James Bezan:** Merci.

Compte tenu des élections qui ont eu lieu récemment à Taïwan et de la hausse des actes de provocation de la Marine et de la Force aérienne de l'Armée populaire de libération qui se produisent dans le détroit de Taïwan et autour de l'île de Taïwan, avons-nous été témoins, dans l'exercice de notre liberté de navigation en mer avec nos frégates, d'actes hostiles de la part de l'Armée populaire de libération contre nos actifs?

**Mgén Paul Prévost:** Je vais répondre à cette question. Encore une fois, je ne parlerais pas d'actes hostiles, mais nous sommes préoccupés par la façon dont la Marine de l'Armée populaire de libération se comporte par rapport à nos navires et à nos aéronefs.

**M. James Bezan:** Pas d'actes hostiles en ce qui concerne les Cyclones non plus — n'est-ce pas?

**Mgén Paul Prévost:** Excusez-moi.

**M. James Bezan:** Nos hélicoptères Cyclone ont eu quelques accrochages, si l'on peut dire.

**Mgén Paul Prévost:** C'est exact et nous sommes préoccupés par ce genre de comportements. La Chine a tout à fait le droit d'intercepter nos ressources militaires dans la région, dans les eaux internationales. En même temps, nous sommes préoccupés par la façon dont elle s'y prend et nous avons des discussions avec elle pour essayer de rendre l'interception plus professionnelle.

**M. James Bezan:** Diriez-vous que la Chine fait preuve de négligence quant à son comportement à l'égard de la Marine royale canadienne et de l'Aviation royale canadienne et à ses contacts avec elles?

**Mgén Paul Prévost:** Je dirais que c'est préoccupant. Le terme « négligence » est probablement approprié.

**M. James Bezan:** En ce qui concerne l'opération Neon en Corée du Nord, Mme Gallant a parlé de l'essai de missiles de croisière — une capacité que le pays n'avait pas jusqu'ici — et du tir de tels missiles dans les eaux près de la Corée du Sud. Il y a aussi eu tout récemment le lancement d'une fusée et la mise en orbite de satellites. Cela donne assurément une plus grande portée avec des missiles balistiques.

Dans quelle mesure la situation inquiète-t-elle les Forces armées canadiennes non seulement pour la protection de notre propre espace aérien, mais aussi pour la protection de la région?

**Mgén Paul Prévost:** C'est inquiétant. Évidemment, nous suivons l'évolution de la situation. Chaque fois que la Corée du Nord lance quelque chose, nos services de renseignement consacrent beaucoup de temps à étudier ce qui se passe là-bas. C'est évidemment inquiétant pour la région, mais c'est aussi la raison pour laquelle nous avons adopté la Stratégie pour l'Indo-Pacifique, qui vise à procurer stabilité et sécurité à la région en assurant une présence avec nos alliés afin de prévenir, autant que possible, de telles actions.

**M. James Bezan:** En ce qui concerne les menaces qui se multiplient dans la mer de Chine méridionale et sur le haut-fond Thomas et les relations entre la Marine de l'Armée populaire de libération et la garde côtière philippine, j'espère qu'avec nos alliés, nous ferons davantage pour collaborer et veiller à ce que des moyens de défense appropriés soient en place, comme nous le faisons au sein de l'O-TAN le long du flanc est.

Monsieur le président, je voudrais utiliser le temps qu'il me reste pour proposer une motion dont j'ai donné avis. Je propose:

Que, compte tenu des témoignages des membres du Comité permanent des anciens combattants de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse, qui ont rejeté les dénégations du ministère de la Défense nationale concernant l'itinérance des militaires, et compte tenu de la preuve généralisée et incontestable qu'après huit ans de Justin Trudeau comme premier ministre, nos militaires n'ont pas les moyens de se nourrir ou de se loger, le Comité invite: le ministre du Logement; le directeur exécutif du commandement de la Légion royale canadienne Nouvelle-Écosse/Nunavut; la directrice de la gestion des urgences de la municipalité régionale d'Halifax; et la directrice exécutive du Centre de ressources des familles militaires d'Halifax et régions à répondre à des questions sur la crise du logement dans les forces armées.

Monsieur le président, je suis sûr que pendant les vacances, les députés ont vu les articles qui ont été publiés dans le *Chronicle Herald* de Halifax. Le premier a paru le 21 décembre. L'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse a tenu une audience au sujet de membres des Forces armées canadiennes qui sont sans logement et, à mon avis, c'est une situation scandaleuse. Il est regrettable que nos héros militaires soient contraints de vivre dans des tentes et de recourir aux banques alimentaires.

Le directeur exécutif de la Légion royale canadienne, Craig Hood, s'est exprimé à un certain nombre de reprises. Il a parlé de personnes qui dorment provisoirement chez des connaissances, qui vivent à la dure dans des tentes, qui vivent dans leurs véhicules et qui s'engagent dans des relations dangereuses pour se loger au risque de subir de la violence conjugale. Il a décrit la situation comme un incident grave ou une épidémie à laquelle il faut s'attaquer. C'est Craig Hood qui le dit.

En outre, Ryan Taplin, un vétéran de 33 ans, indique qu'il est nécessaire d'utiliser davantage de fonds de bienfaisance à la Légion pour soutenir des membres actifs des forces armées. C'est du jamais vu.

Erica Fleck, directrice de la gestion des urgences pour la municipalité régionale de Halifax, a déclaré qu'elle avait aussi constaté une augmentation du nombre de militaires en service actif qui n'ont pas de logement ou qui n'ont qu'un logement précaire. Cela témoigne de la crise du logement qui sévit à Halifax et dans la région.

J'espérais que nous tiendrions une réunion d'urgence, conformément à l'article 106(4) du Règlement, sur le sujet afin de discuter de la possibilité d'élargir la portée de notre étude sur le logement et d'inviter ces témoins supplémentaires à comparaître. Je pense que quatre réunions ne suffisent pas pour s'attaquer à la question, compte tenu de la crise qui sévit, surtout quand on sait que des membres des Forces armées canadiennes vivent dans le froid et ont été abandonnés à leur sort. J'ai pris contact avec nos collègues du Bloc et du NPD et, malheureusement, je n'ai pas réussi à obtenir leur appui pour la tenue d'une réunion conformément à l'article 106(4), mais j'espère qu'elles appuieront l'idée d'élargir la portée de l'étude et d'inviter ces témoins, en plus du ministre du Logement.

Le dossier concerne le ministre Fraser. Il représente la Nouvelle-Écosse et j'espère qu'à titre de ministre du Logement, il sera en mesure de parler de la façon dont il s'attaque à cette crise en Nouvelle-Écosse, et ailleurs, qui a des répercussions sur les Forces armées canadiennes.

J'espère également que M. Fillmore et M. Fisher, dont les circonscriptions comptent la BFC Halifax et la 12<sup>e</sup> Escadre Shearwater respectivement, appuieront cette initiative afin que nous puissions régler la question rapidement et faire en sorte que ceux qui nous servent... Nous leur demandons de faire de gros sacrifices dans le cadre d'opérations. Nous ne leur demandons pas de vivre dans la rue pendant qu'ils servent le Canada.

Sur ce, monsieur le président, j'espère que nous pourrons appuyer la motion.

• (1135)

**Le président:** Merci, monsieur Bezan.

La motion est recevable, et comme l'avis a été signifié en bonne et due forme...

Vu que cette motion pourrait donner lieu à un débat relativement long, puis-je remercier nos témoins? C'est un peu malheureux. Il est très difficile de réunir tous les témoins en un seul endroit en même temps, et c'est une situation un peu regrettable. Comme je m'attends à ce que cela nous prenne le reste du temps prévu pour cette réunion, puis-je laisser partir les témoins?

**M. Pat Kelly (Calgary Rocky Ridge, PCC):** Pour répondre à votre question, je dirais que s'il n'y a pas de débat et que nous passons directement au vote, il nous restera du temps pour poursuivre l'audition de nos témoins.

**Le président:** Il y a déjà deux personnes qui ont exprimé leur intention de débattre de cette motion.

**M. Pat Kelly:** Je vais y renoncer si tout le monde accepte d'en faire autant.

**Le président:** J'essaie de voir s'il y a consensus.

Devrions-nous remercier nos témoins dès maintenant?

**Mme Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.):** J'invoque le Règlement, monsieur le président.

**Le président:** Est-ce que cela concerne ma question quant à savoir si je dois libérer les témoins?

**Mme Marie-France Lalonde:** Oui. Avec tout le respect que je dois à mes éminents collègues, je veux seulement leur rappeler que nous accueillons des témoins aujourd'hui. Nous comprenons bien... C'est d'ailleurs la motion proposant une étude sur le logement que notre collègue a présentée qui a bouleversé le calendrier que nous avons établi pour l'an dernier. Nous étions tout à fait d'accord. Nous avons convenu de nous pencher sur l'importance du logement sur les bases et à proximité. Je n'essaie pas de dire le contraire.

Ce que je dirais, c'est que nous pourrions examiner...

**Le président:** Je veux vous rappeler qu'il s'agit pour l'instant de déterminer si je peux remercier nos témoins compte tenu des circonstances. Nous ne débattons pas du bien-fondé de la motion.

**Mme Marie-France Lalonde:** Non...

**Le président:** Vous n'êtes pas d'accord pour que je laisse partir les témoins...?

• (1140)

**Mme Marie-France Lalonde:** Monsieur le président, j'aimerais que vous me permettiez d'exposer les raisons pour lesquelles j'estime que nous devrions peut-être garder nos témoins avec nous pour poursuivre notre étude de ce sujet très important, tout en cherchant à dégager un consensus afin que cette motion puisse être examinée lors d'une séance à venir où nous ne recevrons pas de témoins. C'est la façon dont nous devrions procéder selon moi.

**Le président:** Je suis persuadé que nos témoins seront ravis de pouvoir assister à ce débat.

Madame Lalonde, écoutons donc ce que vous avez à nous dire sur la teneur de cette motion.

**Mme Marie-France Lalonde:** J'espère que nous pourrions revenir aux témoins qui ont pris le temps de venir nous rencontrer, car nous avons eu droit jusqu'à maintenant à des questions très pertinentes de part et d'autre. Je pense toutefois qu'il convient de tenir compte des décisions prises quant au calendrier de nos travaux à venir.

Je vous remercie de me donner la parole, monsieur le président, car j'estime important d'envisager la possibilité d'établir une nouvelle liste de témoins pour notre étude sur le logement. C'est en fait une proposition tout à fait pertinente. Je trouve simplement intéressant de constater que nous sommes sans cesse en train de vouloir croiser le fer alors même que nous avons la possibilité d'entendre des hauts fonctionnaires qui trouvent le temps, malgré leur horaire chargé, de venir entendre nos questions et nous fournir les explications que nous recherchons.

La motion semble certes intéressante en principe. Nous étudions déjà la question du logement. J'espère, monsieur le président, que nous reviendrons au logement et que nous pourrions mener cette étude à terme. Je ne sais pas si nous pouvons nous entendre aujourd'hui sur la pertinence de ce que M. Bezan propose. Je pense qu'il y a un avantage à inclure certains témoins supplémentaires. Mon collègue a proposé sa propre liste de témoins lorsqu'il a mis de l'avant cette étude.

Tout bien considéré, nous pourrions peut-être apporter un amendement à cette motion. Ne pourrions-nous pas y revenir un autre jour et continuer aujourd'hui à entendre nos témoins concernant la situation dans la région indo-pacifique? Si ce n'est pas quelque chose que le Comité est prêt à envisager, alors je dirais que oui, monsieur le président, vous devriez remercier nos témoins, ce qui est fort regrettable. Nous pourrions ensuite discuter pendant très longtemps en vue de modifier cette merveilleuse motion.

**Le président:** À moins que j'aie mal interprété la volonté du Comité, je ne constate aucun intérêt à ajourner ce débat ou à libérer les témoins.

Le prochain intervenant est M. Kelly.

**M. Pat Kelly:** Merci.

Comme je l'ai dit, je me demandais si elle allait proposer d'ajourner le débat si c'est vraiment ce qu'elle voulait faire, mais...

La motion est tout à fait pertinente pour de nombreux députés ici présents, et ce, pour diverses raisons. C'est notamment le cas des députés représentant Halifax et de leurs collègues qui ont soulevé cette question. Je n'en dirai pas plus pour l'instant dans l'espoir que nous puissions simplement mettre la motion aux voix et l'adopter, ce qui nous permettrait de poursuivre nos questions aux témoins.

**Le président:** Merci, monsieur Kelly.

J'ai sur ma liste Mme Lambropoulos, Mme Mathysen, Mme Gallant, M. Bezan et Mme Normandin.

Madame Lambropoulos.

**Mme Emmanuela Lambropoulos (Saint-Laurent, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je veux simplement dire que je souscris à certains éléments proposés dans cette motion. Il va de soi que c'est un enjeu d'une importance extrême, car aucun membre des Forces armées canadiennes ne devrait se retrouver en situation d'itinérance. Il faut que cela soit bien clair. S'il y a des gens qui vivent des difficultés semblables, alors nous devons absolument nous pencher sur la question.

J'aurais simplement préféré que le député ne soulève pas cet enjeu de façon aussi partisane. Je ne crois vraiment pas que le premier ministre soit responsable de cette situation de quelque manière que ce soit. Comme nous le savons tous, des considérations géopolitiques font en sorte que la conjoncture économique est mauvaise partout dans le monde.

Pour des raisons évidentes, je ne peux pas appuyer la motion dans sa forme actuelle, mais j'aimerais bien qu'elle soit modifiée pour que nous puissions tout de même nous occuper de la question des membres des Forces armées canadiennes qui sont sans abri. Il s'agit en effet d'une problématique que nous devrions examiner de près pour pouvoir trouver une solution.

• (1145)

**Le président:** Madame Mathysen.

**Mme Lindsay Mathysen:** Merci, monsieur le président.

Je suis moi aussi déçue que nous n'ayons pas plus de temps pour parler aux témoins. Même si cela n'a pas eu l'heur de plaire à certains de mes collègues, j'ai d'autres questions sur la situation de la sécurité dans le monde.

Par ailleurs, je suis moi aussi favorable à certains éléments de la motion. J'ai toutefois quelques doutes, et j'aimerais beaucoup que nous puissions en discuter plus à fond en sous-comité, la tribune à privilégier à cette fin, pour éventuellement étendre la portée de notre étude en cours sur le logement afin d'inclure certains des témoins proposés dans cette motion. Ce serait une solution tout à fait acceptable à mes yeux.

En revanche, je trouve discutables les tactiques auxquelles certains collègues ne cessent d'avoir recours. Il ne semble malheureusement pas que la nouvelle année ait changé quoi que ce soit à ce chapitre.

Je m'interroge également sur les façons de faire du député à l'origine de cette proposition. Je comprends qu'il dit avoir les meilleures intentions du monde, mais, alors qu'il était question d'un recours à l'article 106(4), ma collègue du Bloc et moi-même avons suggéré que nous envoyions une lettre de tous les partis d'opposition directement au ministre. Nous avons demandé à l'honorable député de signer cette lettre. Il n'a pas donné immédiatement suite à cette requête pour finalement carrément refuser de la faire.

S'il voulait vraiment obtenir toutes les réponses, il aurait peut-être pu signer cette lettre. S'il préfère toutefois agir comme il l'a fait pour obtenir un extrait qu'il pourra utiliser, c'est son choix. J'espère que nous pourrions, comme il se doit, poursuivre cette conversation en sous-comité.

Merci, monsieur le président.

**Le président:** Madame Gallant.

**Mme Cheryl Gallant:** Cette motion vise à convoquer des témoins supplémentaires. Il est souvent impossible pour notre greffier de faire comparaître des témoins suivant l'horaire prévu. Nous voulons lui fournir ici une liste de témoins additionnels, ce qui lui facilitera la tâche en vue d'éviter les situations où nous devons annuler une réunion du Comité parce qu'aucun témoin ne peut se présenter devant nous.

S'ils veulent nier ce qui se passe en matière d'itinérance dans l'armée, c'est une tout autre histoire.

Mettons la motion aux voix et inscrivons ces autres témoins sur notre liste.

**Le président:** On vient de nous demander de mettre la motion aux voix avant d'entendre...

Monsieur Bezan, à vous la parole.

**M. James Bezan:** J'aimerais simplement répondre à certains des commentaires qui ont été faits.

Tout d'abord, la défense nationale, le logement des militaires et la rémunération des membres actifs des Forces armées canadiennes relèvent tous de la responsabilité du gouvernement de Justin Trudeau. L'hyperinflation actuelle et la crise débridée du logement au Canada, surtout dans des villes comme Halifax, Toronto, Vancouver et Victoria, ont connu une véritable explosion en raison des décisions et des politiques que l'on doit à ce gouvernement libéral.

Nous devons nous attaquer au problème sans plus tarder. La raison pour laquelle je n'ai jamais signé la lettre, c'est qu'elle accordait un délai de six mois au ministre pour éventuellement daigner nous répondre. C'est une crise qui nous touche au moment où l'on se parle. Des témoins ont déclaré devant un comité de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse que des militaires doivent coucher dans des tentes, dormir chez des connaissances et vivre dans des conditions dangereuses.

Je n'arrive pas à croire que certains de mes collègues ici présents vont s'efforcer de retarder les choses, plutôt que de nous aider à mettre cette question de l'avant dès maintenant de telle sorte que nous puissions étendre la portée notre étude et faire comparaître ces témoins additionnels de manière à pouvoir aller au fond des choses en nous assurant d'obtenir des réponses le plus tôt possible. En n'agissant pas sans tarder, nous laisserions des membres de nos forces armées dans une situation périlleuse.

**Le président:** J'ai encore sur ma liste Mme Normandin, M. Fisher, M. Fillmore et Mme Lalonde.

Madame Normandin, à vous la parole.

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Merci beaucoup.

J'aimerais offrir mes excuses aux témoins pour le contretemps que nous sommes en train de vivre. Je trouve cela particulièrement dommage, parce que nous avons d'excellents témoins à qui j'aurais aussi voulu poser plus de questions.

Cela dit, sur le fond de la motion, je suis d'accord avec la liste des témoins à convoquer. La question est importante et mérite d'être creusée. Par contre, je ne suis pas d'accord avec le libellé dans son ensemble, que je trouve inutilement partisan. Toutefois, j'aurais quand même été prête à voter en faveur de la motion, par souci d'économie de temps.

Cela dit, je pense que c'est le genre de dossier qui devrait effectivement être envoyé au sous-comité. Je comprends que ce n'est peut-être pas l'approche que les gens qui ont déposé la motion souhaitent prendre, mais je recommande quand même que nous débattions de ce dossier en sous-comité, question d'éviter à l'avenir que nous fassions inutilement perdre leur temps aux témoins.

• (1150)

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Fisher, à vous la parole.

**M. Darren Fisher:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Nous avons tous convenu que la question du logement est extrêmement importante, et c'est dans cette optique que nous avons donné notre aval lorsque les conservateurs, par l'entremise de M. Bezan, ont mis de l'avant une motion proposant une étude à ce sujet. Nous sommes au beau milieu de cette étude sur le logement. J'inviterais donc mes collègues à demander que des réunions supplémentaires soient tenues et à soulever ces enjeux lorsque viendra le

temps de produire notre rapport sur le logement. Le Comité a accueilli très favorablement votre proposition d'étude sur le logement.

Nous pensons à ces coûts exorbitants que les gens doivent assumer, et nous voyons les conservateurs, à l'issue d'un marathon de 30 heures, voter contre une augmentation de salaire pour nos membres relevant du MDN. C'est de cela qu'il faut débattre.

Je suis tout à fait d'accord pour que nous discutons de ces questions importantes, mais c'est quelque chose que nous pouvons faire dans le cadre de l'étude en cours que vous avez vous-mêmes proposée.

**Le président:** Monsieur Fillmore, à vous la parole.

**M. Andy Fillmore (Halifax, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je veux simplement insister sur ce que Mme Lambropoulos a dit. L'itinérance est inacceptable, peu importe de qui il s'agit. Je pense que tous les membres du Comité et toutes les personnes ici présentes sont probablement particulièrement sensibles aux militaires qui sont sans abri.

À Halifax, le ministère de la Défense nationale, ou MDN, dont M. Bezan a parlé, compte 10 000 membres des Forces armées canadiennes, ou FAC. Les trois quarts d'entre eux portent l'uniforme. Je dirais qu'il n'est guère surprenant que ces chiffres se reflètent dans les quelque 200 à 300 personnes qui vivent dans des conditions très rudes à Halifax en ce moment. D'un point de vue statistique, c'est ce qui va se produire, mais ce n'est pas acceptable pour autant.

La crise du logement frappe peut-être Halifax d'une manière plus aiguë que d'autres endroits. C'est parce que notre ville connaît la croissance démographique la plus rapide au pays depuis quelques années. Nous sommes un peu surpris de cette croissance. Nous sommes victimes de notre popularité. La croissance du logement n'a pas suivi le rythme de cette explosion soudaine de la population. J'insiste sur ce point, car c'est propre à Halifax, par rapport à d'autres villes.

De nombreux efforts sont déployés à Halifax par les trois instances gouvernementales pour résoudre ce problème. La meilleure façon dont le fédéral peut s'y attaquer est l'étude sur le logement que le Comité a déjà entamée. Je ne comprends pas pourquoi nous devons défendre des gens qui tirent un bénéfice politique de cette situation tragique alors que nous avons déjà une étude en cours pour aborder les questions mêmes que vous soulevez.

Sur ce, monsieur le président, je propose d'ajourner le débat sur cette question.

**Le président:** Je mets la motion aux voix.

(La motion est adoptée par 6 voix contre 5.)

**Le président:** Voilà qui met fin au débat. Il nous reste six minutes. Je ne vois rien d'utile qui puisse être accompli en six minutes. Je suppose que nous pourrions revenir à l'ordre des interventions. M. Collins aurait donc cinq minutes.

Chers collègues, je m'attends à ce que mercredi, nous recevions les représentants de Brookfield à la première heure. Nous devons ensuite examiner le rapport faisant suite à notre voyage en Europe l'été dernier, qui ne devrait pas susciter de controverse. Nous pourrions consacrer un peu de temps à cette question et à d'autres pour décider ce que nous ferons au cours des prochaines semaines et des prochains mois.

Quoi qu'il en soit, je vous encourage non seulement à discuter entre vous, mais aussi à vous adresser à la présidence afin que nous puissions procéder dans un esprit de collégialité plutôt qu'autrement.

Sur ce, monsieur Collins, vous avez les cinq dernières minutes.

**M. Chad Collins (Hamilton-Est—Stoney Creek, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse au major-général Smith.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez souligné l'importance des partenariats. Vous avez dit que le Canada était un partenaire fiable. Vous avez utilisé des mots comme « collaboration » et « coopération ». J'aimerais connaître votre point de vue sur le rôle que jouent les États-Unis dans ce partenariat nous permettant d'atteindre nos buts et nos objectifs dans la région, dans le cadre du plan.

• (1155)

**Mgén Gregory Smith:** Les États-Unis sont un partenaire important — c'est évidemment le plus important partenaire de la région —, et nous accomplissons beaucoup de choses avec eux. Nous pouvons parler des passages dans le détroit de Taïwan. C'est fait en collaboration avec les États-Unis d'Amérique. Nous réalisons beaucoup de choses dans la région, où les États-Unis jouent un rôle très important.

**M. Chad Collins:** Dans ce cas, je vais simplement poser une question complémentaire. L'ancien président Trump a des opinions très tranchées au sujet de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, ou OTAN, des partenariats et des alliances qui ont été formés au cours des dernières décennies. Il a réitéré certaines de ces idées et opinions dans sa quête pour devenir candidat républicain aux élections présidentielles des États-Unis cette année.

Que faisons-nous, en tant que partenaire des États-Unis et membre de cette alliance, pour nous préparer au retour éventuel ou possible de l'ancien président Trump, et de ces opinions et, par le fait même, ces politiques qui traduisent ces idées?

**Mgén Gregory Smith:** Monsieur le président, je tiens à souligner que nous travaillons très activement avec les États-Unis dans la région, et que cette Stratégie pour l'Indo-Pacifique montre que le Canada accomplit de très bonnes choses dans la région. Encore une fois, c'est la première année. Je ne veux pas trop me réjouir, mais je pense que nous faisons du bon travail et que nous montrons les efforts du Canada dans la région pour renforcer l'ordre international fondé sur des règles.

Par ailleurs, les États-Unis sont un allié dans la région. J'ai parlé de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, ou ANASE, et de la Réunion élargie des ministres de la Défense de l'ANASE, ou ADMM-Plus. Ce sont les types d'organisations avec lesquelles nous essayons vraiment d'en faire plus, ce qui nous permettra également de mieux nous intégrer dans la région et de montrer notre contribution.

**M. Chad Collins:** Monsieur le président, je cède le reste de mon temps de parole à Mme Mathysen.

**Le président:** Le temps sera-t-il partagé entre Mme Mathysen et Mme Normandin?

**Mme Lindsay Mathysen:** Je peux essayer de faire le plus rapidement possible.

**Le président:** C'est d'accord.

**Mme Lindsay Mathysen:** Pour ce qui est de ce qui s'est passé avec le ballon de surveillance, ou au cours des deux dernières années, nous savons que la situation a exacerbé les tensions et qu'il se passait beaucoup de choses. Comment le Canada peut-il s'assurer de maintenir ce canal de communication déterminant pour protéger non seulement ses actifs commerciaux, mais aussi ses actifs militaires dans la région indo-pacifique, malgré la coupure de certains liens de communication qu'il y a eu pendant cette période entre les États-Unis et la Chine, par exemple?

**Mgén Gregory Smith:** Monsieur le président, je vais commencer, puis je céderai peut-être la parole à mes collègues d'Affaires mondiales.

Nous avons une ligne de communication ici, à Ottawa. C'est l'attaché militaire qui s'en occupe. C'est moi qui le fais. Nous essayons d'aller au-delà des simples démarches, qui consistent à nous parler avec colère, dans le but de rétablir les relations, et c'est ce que nous examinons en ce moment. Comment pouvons-nous en arriver à une discussion plus fondamentale?

Comme vous le savez, nous n'avons pas fait d'exercices ou de coopération militaire avec la République populaire de Chine et l'Armée populaire de libération depuis 2018. Nous examinons la situation, mais nous devons le faire avec nos principaux partenaires à l'échelle du gouvernement.

**Mme Lindsay Mathysen:** Je vais céder le reste de mon temps de parole à Mme Normandin, s'il en reste.

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Merci beaucoup, madame Mathysen. Je serai rapide.

On sait qu'il y a une volonté de renforcer les échanges d'étudiants dans le cadre du volet Investir dans les gens et tisser des liens entre eux de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique. Toutefois, en même temps, on a récemment annoncé un plafonnement des visas pour les étudiants étrangers. Comment ce dernier s'arrime-t-il à la Stratégie?

[Traduction]

**Mme Amanda Strohan:** Je vais répondre à cette question.

En effet, la Stratégie pour l'Indo-Pacifique prévoit un certain nombre d'initiatives visant à renforcer la collaboration sur des questions universitaires, notamment au moyen de bourses d'études. L'engagement pris dans le cadre de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique, en ce qui concerne l'investissement dans les ressources humaines et l'établissement de liens entre les gens, consiste à renforcer notre capacité de recruter et de retenir des étudiants à fort potentiel.

Je ne peux pas parler précisément de l'annonce récente — nous avons des collègues à Immigration, Réfugiés, Citoyenneté Canada, ou IRCC, qui sont en mesure de le faire —, mais ce que je peux dire, c'est que les principes qui sous-tendent la Stratégie pour l'Indo-Pacifique demeurent. Nous sommes toujours déterminés à renforcer le programme des étudiants étrangers du Canada au moyen de la stratégie, qui s'engage à recruter et à maintenir en poste des étudiants à fort potentiel. Nous sommes toujours déterminés à le faire, et nous travaillerons avec nos collègues d'IRCC pour poursuivre nos efforts en ce sens.

**Le président:** Sur ce, je tiens à remercier les témoins de leur présence.

Par souci de collégialité, qui ne semble pas avoir pris un bon départ jusqu'à présent... Mercredi, nous parlerons des logements militaires. La présence de SIRVA a été confirmée. Ensuite, au cours de la deuxième heure, nous nous occuperons du rapport, et les membres pourront peut-être nous parler des autres sujets qu'ils souhaitent aborder.

La réunion du 5 février portera également sur le logement militaire. L'ombudsman de la Défense a confirmé sa présence, et la Société du Centre de ressources pour les familles des militaires a été invitée.

Ensuite, nous passerons au rapport sur la transparence les 7, 12 et 14 février. Le 26 février, nous examinerons les services de consultation.

Sachez que le ministre a été invité à la réunion du 7 février. Il n'a pas confirmé, mais est invité.

Sur ce, mesdames et messieurs les témoins, je vous remercie de votre présence et j'espère vous revoir le plus tôt possible. Ce dont nous parlons ici est extrêmement important. Même depuis que nous avons ajourné avant les Fêtes, l'environnement mondial a été ébranlé, et je pense que le Comité doit maîtriser les dossiers le plus possible. J'espère que mes collègues jugeront bon de vous inviter de nouveau pour parler non seulement de cette question, mais aussi d'autres zones de conflit dans le monde. Vos services sont de plus en plus sollicités, et je ne vois pas de solution rapide.

Encore une fois, je vous remercie de votre service. Je vous remercie de votre présence et de votre patience.

La séance est levée.

---









Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>